



2013



Rapport annuel

Construisons l'avenir ensemble!



Markus Ritter et Jacques Bourgeois

Président et Directeur

Chères agricultrices, chers agriculteurs,

Le physicien Albert Einstein était un homme très intelligent et clairvoyant, ce n'est pas nouveau. On lui attribue la citation suivante: «Je m'intéresse à l'avenir, car c'est là que je vais passer le reste de ma vie.» Nous aussi nous tournons notre regard vers l'avenir, car il concerne toutes les familles paysannes. En 2013, l'Union suisse des paysans a ainsi posé des jalons. Ce fut l'année de la «révélation» pour la Politique agricole 2014 – 2017, dans la mesure où le Parlement a approuvé les dernières lois et les ordonnances y afférentes, dévoilant ainsi les détails de la prochaine réforme. Quelques voix se sont élevées pour demander un référendum. Au sortir de ses réflexions, nos organes dressent un bilan mitigé de la Politique agricole 2014 – 2017, mais ils estiment aussi que toute nouvelle tentative pour obtenir des améliorations substantielles aurait peu de chances d'aboutir. De plus, il est délicat d'expliquer un tel référendum à la population non agricole: l'agriculture reçoit plus d'argent qu'avant! Rejeter la politique agricole aurait pu écorner l'image des familles paysannes et conduire à des déchirements au sein du monde agricole.

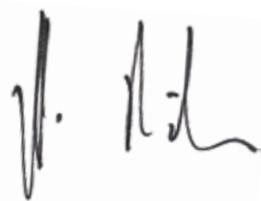
Si nous acceptons aujourd'hui ce qui nous est présenté, cela ne veut pas dire que nous pratiquons la politique de l'autruche. Bien au contraire, nous avons toujours eu pour objectif de jouer un rôle actif dans la prochaine réforme et de l'influencer à notre avantage. C'est la raison pour laquelle l'Union suisse des paysans a élaboré, durant l'été 2013, une stratégie sur l'orientation à donner à la politique agricole dans les années à venir. La stratégie prévoyait notamment le lancement d'une initiative populaire afin de donner un poids social suffisant à la revendication de l'USP. En août, le Comité a ainsi approuvé le lancement de l'initiative populaire, et l'Assemblée des délégués a donné son feu vert en novembre. En décembre, nous avons trouvé un terrain d'entente avec le groupe du conseiller national bernois Rudolf Joder, qui souhaitait lancer sa propre initiative, et nous nous sommes rassemblés autour d'un texte commun. Celui-ci a pour objectif de rajouter l'article 104a à la Constitution fédérale, afin de mieux protéger les terres cultivables qui sont en voie de disparition, de maintenir un niveau de qualité élevé pour les denrées alimentaires et d'encourager la production durable des matières premières agricoles et des produits d'origine animale destinés à l'alimentation humaine. Fin 2013, tout était en place pour lancer, en 2014, la récolte des signatures en faveur de l'initiative pour la sécurité alimentaire.

Bien sûr, nos activités ne se sont pas limitées à la politique agricole. Au niveau international, l'accord de libre-échange avec la Chine a été conclu. Pour l'agriculture, il était absolument vital d'arriver à imposer ses intérêts. Pour ce faire, l'Union suisse des paysans a entretenu des contacts étroits avec la délégation en charge des négociations, et elle a aidé à organiser deux visites de la délégation chinoise dans des exploitations suisses. Début juin, le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a conclu un accord qui tient compte de manière satisfaisante des besoins de l'agriculture suisse. Vers la fin de l'année, l'OMC a eu un nouveau sursaut et a organisé une conférence ministérielle à Bali, laquelle a abouti à un accord partiel pour des négociations en sommeil depuis des années. Cet accord ne pose pas de problème à l'agriculture.

Notre travail de lobbying pour le projet Swissness, approuvé par le Parlement en 2013 après des années d'atermoiements, a porté ses fruits. Une règle stricte s'est ainsi imposée: un produit alimentaire ne peut arborer la croix suisse que s'il est constitué à 80% de matière première suisse. Notre engagement politique a aussi payé lors de la votation sur la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, que le peuple a approuvée.

L'Union suisse des paysans ne s'est pas cantonnée aux problèmes d'ordre politique qui concernent les familles paysannes. Au printemps, nous avons lancé, en collaboration avec la CI pour un monde propre, une campagne de grande envergure pour lutter contre l'abandon de déchets dans les prés et les champs. Nous avons ainsi élaboré des panneaux à placer au bord des routes et des sentiers, imprimé une mini brochure sur les bons gestes à adopter à la campagne, créé un module pour les foires et autres manifestations, et lancé une intervention parlementaire. Nous y demandons qu'une base légale nationale soit instaurée afin d'infliger des amendes (minimum) en cas d'élimination inappropriée des déchets.

Nous construisons l'avenir ensemble: dans les grandes lignes avec la politique agricole, tout comme dans le détail en nous engageant pour des prés et des champs propres. Merci de votre confiance et de votre collaboration active!



Markus Ritter
Président



Jacques Bourgeois
Directeur

Sommaire

Editorial

L'année 2013 en bref

Situation du marché	4
Les activités de l'USP	6

Organigramme 9

Rapports des départements

Economie, formation & relations internationales	10
Production, marché & écologie	13
Affaires sociales & prestataires de services	16
Communication & services internes	19
Commissions sectorielles	22

Les organes de l'USP

Organisations faïtières	23
Comité	25
Chambre suisse d'agriculture	26
Assemblée des délégués	28

Quelques chiffres 29

L'année en cours 30

Crédits photos:

Landwirtschaftlicher Informationsdienst, Oda AgriAliForm, Sol-E Suisse, agriculture.ch: Bernadette Oberholzer (photo de couverture), Andreas Aeschbacher, Helio Hickl, Silvia Schöning, Vera Derungs, Sonja Rüeger, Reto Muggli, Peter Müller, Therese Reubi-Rüegsegger, Hans Ramseier

Un printemps froid a freiné la croissance

Le printemps 2013 a été humide et frais, entraînant des retards pour la production végétale. Certaines cultures n'ont pas pu rattraper le temps perdu. Après un long creux, les prix sont remontés sur les marchés du lait et du porc.

L'hiver 2012/2013 a commencé tôt et a apporté une neige abondante. Il a fait froid, sauf à Noël. Le mois de mars a été le plus froid depuis 26 ans et très humide. Les pluies d'avril ont aussi empêché les cultures de pousser. Vers le 20 avril, il y a encore neigé en plaine. Mai s'est avéré froid et maussade, tant et si bien qu'on parlait du printemps le moins ensoleillé depuis 30 ans. Le temps maussade et froid a persisté au nord de la Suisse jusqu'à fin juin. Puis ce fut l'inverse, et l'eau est venue à manquer en juillet. Il a fait plus chaud et plus sec qu'à l'accoutumée. Le temps ensoleillé s'est maintenu en août et en septembre, à quelques exceptions près. La fin d'année est restée douce.

Une mauvaise récolte de pommes de terre

Le printemps minable a retardé le début de l'année pour les légumes, et bon nombre de cultures ont commencé avec environ deux semaines de retard. Alors qu'en été le temps ensoleillé et chaud a quand même permis d'obtenir de bons rendements pour les betteraves sucrières et les pommes de terre. Ces récoltes-là ont été très maigres. Les récoltes étaient cependant de qualité, comme pour le vin. Le temps a aussi posé problème au secteur céréalier. Les récoltes de céréales fourragères et de céréales panifiables étaient inférieures à celles de 2012. C'est dû au temps, mais aussi à une nouvelle diminution des surfaces. Le temps froid du printemps a aussi présenté certains avantages: le feu bactérien tant redouté n'a ainsi pas pu s'étendre en 2013, au grand soulagement des arboriculteurs.

Une amélioration sur les marchés du lait et du porc

Les prix bas pour le lait en 2012 ont remis en question la rentabilité de cette branche d'activité pour beaucoup de producteurs. En conséquence, le recul des exploitations productrices s'est accéléré



Lait: amélioration de la situation du marché et des prix en 2013.

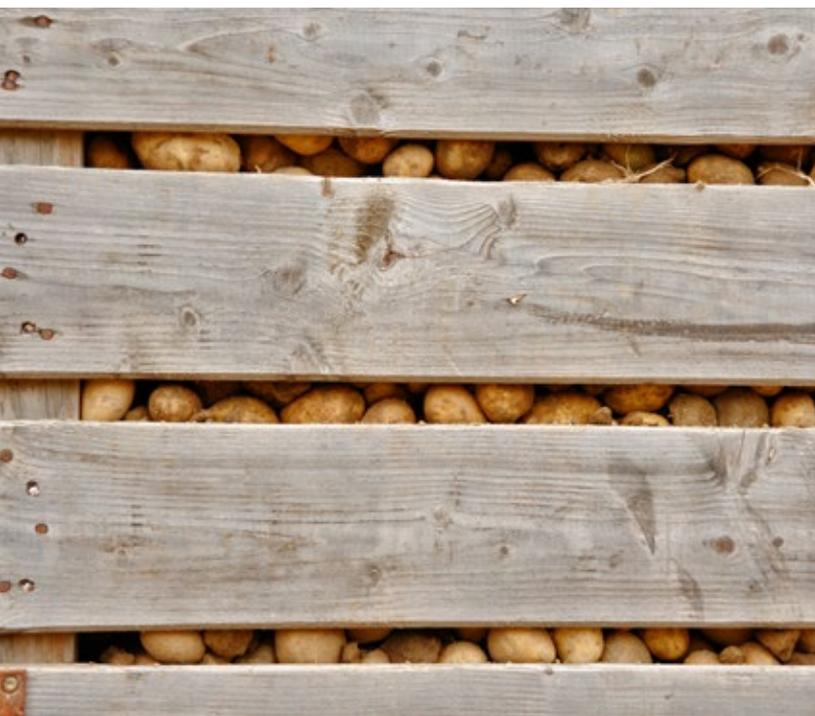


et les livraisons de lait ont diminué, ce qui a notablement détendu le marché. Dans le même temps, les prix du lait sont remontés au niveau international. Cette évolution a commencé dans la deuxième moitié de 2012 et s'est poursuivie en 2013. Après une longue période de surabondance de lait, la peur d'en manquer a surgi. En février, l'Interprofession du Lait a fixé le prix indicatif du segment A à 66,0 centimes par kilo pour avril et mai et à 69,0 centimes par kilo pour juin. A la déception des producteurs, la tendance ne s'est pas poursuivie durant la deuxième moitié de l'année. La branche s'est

agitée lorsque l'ouverture de la ligne blanche vis-à-vis de l'UE a été envisagée. Une étude commanditée par les producteurs suisses de lait a montré les conséquences dévastatrices qu'entraînerait une telle ouverture pour la branche. Comme l'effectif du bétail laitier a reculé, le nombre de vaches de boucherie disponibles a aussi baissé, ce qui s'est répercuté sur le marché de la viande. Il a ainsi fallu doubler les importations de viande de vache par rapport à l'année précédente. Un retournement de tendance s'est fait sentir sur le marché des porcs. Cela tenait au recul de la production de porcelets après trois années peu rémunératrices. Jusqu'à fin novembre, le prix par kg PM était en moyenne supérieur de plus d'un franc au prix catastrophique de l'année précédente. La production suisse d'œufs et de poulet a continué d'augmenter allègrement cette année encore. Selon l'année et le produit, l'augmentation se situait entre 1% et 4%.

Une valeur de production légèrement supérieure

Selon l'estimation de l'Office fédéral de la statistique, la valeur de la production agricole s'est élevée à 10,064 milliards de francs pour l'année 2013. Cela correspond à une hausse de 0,8% par rapport à l'année précédente. La production animale représente 49,2% de cette valeur, la production végétale 40,1%. Les 10,7% restants sont le fait des services agricoles et des activités accessoires non agricoles. De ce fait, la valeur ajoutée brute a progressé de 5,6% pour s'établir à 3,877 milliards de francs. Le revenu net d'entreprise s'est élevé à 2,910 milliards de francs en 2013, soit une hausse de 8,0% par rapport à l'année précédente. Corrigé du renchérissement, le revenu net d'entreprise a reculé de 0,3% par an entre 2003 et 2013.



Le mauvais temps persistant jusqu'en juin a eu des conséquences sur la quantité de pommes de terre récoltées.

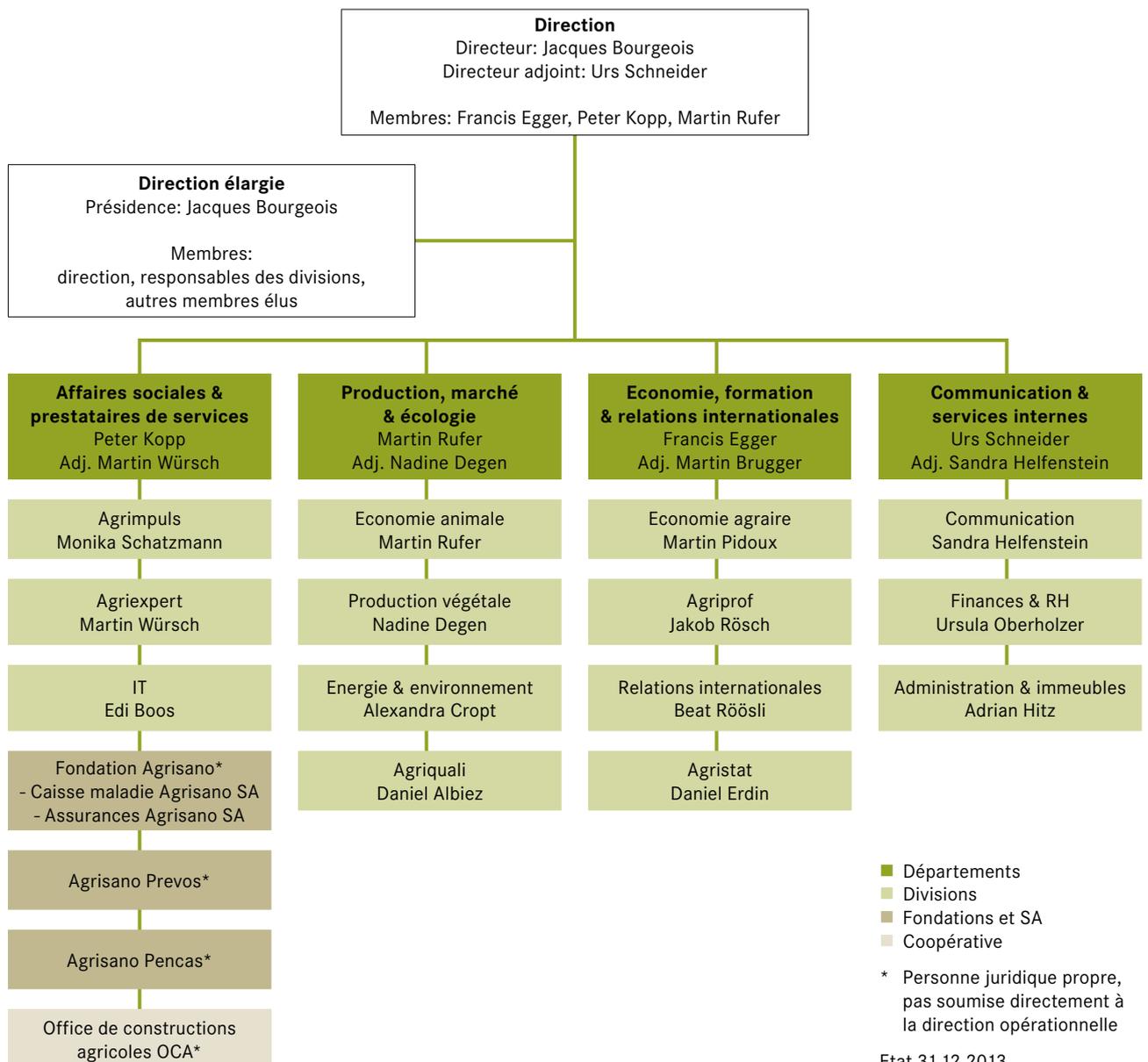
Les activités en 2013

Le 21 novembre 2012, l'Assemblée des délégués de l'USP a approuvé le programme d'activités 2013. Le tableau suivant récapitule les résultats atteints pour chaque thème prioritaire fixé.

OBJECTIFS FIXÉS POUR 2013	RÉSULTATS
Politique agricole 2014 – 2017	
Imposer au Parlement les amendements relatifs à la PA 14–17, afin d'améliorer le revenu des familles paysannes et de renforcer la capacité productive de l'agriculture. Elaborer des prises de position et des argumentaires; informer les décideurs politiques.	Dans le cadre de la deuxième lecture des modifications législatives prévues avec la PA 14–17, l'USP a déployé un lobbying actif pour défendre les intérêts de l'agriculture au Parlement. L'analyse des ordonnances et les demandes de modifications lors de l'audition ont constitué une part importante du travail.
Déterminer les répercussions des mesures prévues sur les exploitations agricoles. Fournir des informations régulières sur les modifications prévues et leurs conséquences possibles.	Le Conseil fédéral a apporté diverses améliorations au projet d'ordonnance. Il a par exemple baissé les exigences pour la charge minimale de bétail ou relevé les contributions pour les terres ouvertes et les cultures pérennes.
	La Chambre suisse d'agriculture a décidé de ne pas soutenir le référendum contre la PA 14–17. Cependant, l'USP a élaboré une stratégie concernant la politique agricole à partir de 2018 et a commencé le travail préparatoire pour le lancement d'une initiative populaire dans ce contexte. Elle a défini cinq axes principaux et 20 objectifs stratégiques qui ont été présentés aux délégués.
Affaires internationales	
Analyser les échanges commerciaux avec les principales parties aux négociations et évaluer les conséquences d'une ouverture du marché pour l'agriculture. Eviter, dans le domaine agricole, les concessions qui ne tiennent pas assez compte des besoins des familles paysannes suisses. Analyser la sensibilité de la production suisse sous l'angle de la libéralisation du marché. Trouver des alternatives crédibles à l'ouverture du marché et des partenaires partageant les mêmes idées.	L'USP a suivi de près les évolutions au niveau international. L'USP a analysé en détail l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine, notamment au niveau des concessions pour les importations et les exportations. Il ressort que l'agriculture suisse n'a pas à redouter de répercussions négatives. L'USP a aussi participé à la conférence ministérielle de l'OMC à Bali, afin de suivre les évolutions en direct. Cet accord édulcoré ne présente pas d'inconvénients pour les paysans suisses.
Collaborer au niveau mondial avec des mouvements agricoles qui mettent aussi l'accent sur l'approvisionnement des populations locales.	L'USP a entretenu le contact avec d'autres organisations agricoles dans le cadre du COPA-COGECA, de l'OMA et de relations bilatérales. En collaboration avec AgriGenève, elle a invité des représentants d'organisations agricoles étrangères à visiter une exploitation à l'occasion des journées portes ouvertes de l'OMC. Avec les organisations partenaires, l'USP a envoyé un courrier aux ministres de l'AELE concernant les négociations avec les Etats-Unis.
Production de qualité	
Continuer de développer activement et concrétiser la Stratégie Qualité. Vérifier en permanence la façon dont elle est mise en œuvre et garantir son application tout au long de la chaîne de création de valeur.	La Stratégie Qualité est mise en œuvre avec des «projets phares». L'USP s'engage dans le groupe-pilote à l'origine de la Stratégie Qualité. En pratique, une stratégie est élaborée pour l'approvisionnement en protéagineux des animaux de rente.
Imposer le projet «Swissness» et sa mise en œuvre rapide.	L'USP s'est imposée! Le Parlement a approuvé le projet Swissness dans le sens de l'agriculture. Le projet vient renforcer le positionnement des produits agricoles suisses sur les marchés.
Inscrire dans l'ordonnance la mention «produit sans recours au génie génétique» et garantir le moratoire sur la culture à partir de 2013.	C'est l'USP qui donne le ton en matière de politique sur les OGM: sa demande de prolonger le moratoire jusqu'en 2017 a été satisfaite dans le cadre de la PA 14–17. La mention «exempt d'OGM» est aussi en bonne voie. La Confédération a ouvert une consultation sur le sujet fin 2013.

OBJECTIFS FIXÉS POUR 2013	RÉSULTATS
Aménagement du territoire et développement rural	
Elaborer les bases de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et de la stratégie pour les espaces ruraux.	L'USP a beaucoup contribué à ce que la votation sur la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (1 ^{re} étape), qui profite aux terres cultivables, remporte l'adhésion massive de la population. La 2 ^e étape de la révision de la LAT a été repoussée à 2014. La première révision partielle a été approuvée en 2013. L'initiative lancée lors de l'AD doit donner du poids à la protection des terres cultivables.
Coordonner le processus de formation d'opinion dans l'agriculture à l'aide d'un groupe de travail.	Une consultation interne a été réalisée sur la nouvelle ordonnance.
Soumettre des propositions et organiser des demandes au Parlement; participer à la consultation sur la 2 ^e étape de la révision.	La 2 ^e révision partielle commence en 2014. En 2013, l'USP a conduit des négociations intenses sur la garde de chevaux et l'agriculture pratiquée à titre de loisir.
Informar les familles paysannes des changements probables.	Un grand nombre d'articles a été publié et des présentations ont été réalisées dans les régions.
Energie	
Exercer une influence active dans l'intérêt de l'agriculture sur la réorientation de la politique énergétique de la Confédération.	Lors d'une audition des commissions parlementaires compétentes, l'USP a présenté sa position sur la stratégie énergétique 2050, ainsi que les demandes de l'agriculture. Par exemple, l'USP a demandé que la protection des terres cultivables soit suffisamment prise en compte lors de l'extension du réseau électrique.
Continuer de développer la plateforme AgroCleanTech: rechercher des partenariats, mettre à disposition du matériel d'information, entretenir les contacts et mettre en œuvre des projets pilotes.	La plateforme AgroCleanTech a mis sur les rails un projet d'efficacité énergétique garantissant un soutien financier aux agriculteurs qui installent des échangeurs de chaleur pour le refroidissement du lait. ACT a aussi commencé le travail préliminaire pour un bilan énergétique et climatique.
Participer au débat politique sur la rétribution à prix coûtant du courant injecté.	Les intérêts de l'agriculture ont pu être défendus avec succès au niveau politique. A partir du 1 ^{er} janvier 2014, il devient possible de choisir entre une rétribution unique ou à prix coûtant pour les installations photovoltaïques d'une puissance comprise entre 10 kW et 30 kW. L'agriculture en profite.
Mettre les documents et les instruments utiles à la disposition des agriculteurs intéressés.	Des guides sont à la disposition des agriculteurs intéressés. Le coup d'envoi a aussi été donné pour le développement d'un bilan énergétique et climatique.

OBJECTIFS FIXÉS POUR 2013	RÉSULTATS
Stabilité des marchés	
Surveiller les marchés en continu et renforcer l'observation du marché de la Confédération dans le cadre de la PA 14-17.	L'USP analyse les marchés en permanence. Elle publie chaque semaine un rapport sur la situation sur le marché du bétail de boucherie. L'USP a aussi développé une nouvelle stratégie pour le traitement des questions de marché. L'objectif d'observation du marché inscrit dans la PA 14-17 n'a pas pu être atteint.
Mener des discussions régulières avec les partenaires sur le marché et intervenir dans les meilleurs délais en cas de dérives.	L'USP a eu des discussions importantes sur la situation du marché avec le commerce de détail, la restauration, l'industrie alimentaire et les consommateurs.
Défendre les intérêts de l'agriculture s'agissant entre autres des conditions de prise en charge, des dispositions d'achat et des usages commerciaux, et lutter contre les importations excessives et la contrebande de denrées alimentaires.	L'USP a exercé une influence au sein de différentes interprofessions et lors de discussions avec des acheteurs au niveau des usages commerciaux, des conditions d'achat et des conditions cadres juridiques. L'USP a eu du succès p. ex. avec l'initiative parlementaire qu'elle a lancé contre les importations de viande poivrée. Les deux Chambres ont approuvé l'initiative.
S'engager pour stabiliser le marché du lait, en particulier celui du lait de centrale.	L'USP s'est engagée pour une application systématique des contrats-type de l'Interprofession du Lait et de la segmentation. Elle est aussi représentée dans la commission des sanctions de l'IP Lait.
Garantir des moyens financiers dévolus à la «loi chocolatière».	Il n'a malheureusement pas été possible de faire augmenter le budget pour la «loi chocolatière», même si l'USP s'était engagée pour une augmentation de 8 millions de francs. Le Conseil des Etats a suivi la demande de l'USP, mais le Conseil national l'a rejetée à 95 voix contre 93.
Maintenir et développer les programmes commerciaux à succès.	Le programme AQ-Viande Suisse, les programmes de bovins pour McDonald's et le programme agneaux d'alpage ont eu du succès.



Lancement de l'initiative pour la sécurité alimentaire

Le Département Economie, formation & relations internationales s'est consacré à la Politique agricole 2014–2017, à ses ordonnances, à la stratégie de l'USP pour l'avenir avec le lancement d'une initiative populaire et la conclusion d'un accord de libre-échange avec la Chine.



Francis Egger

Responsable du département

De plus, l'USP a réussi à faire augmenter un peu le crédit-cadre pour l'agriculture. Après que la majorité de la Chambre suisse d'agriculture a décidé de ne pas soutenir le référendum contre la Politique agricole (PA) 2014–2017, l'USP s'est beaucoup investie pour obtenir d'autres améliorations dans les ordonnances. Avant de présenter sa position avec des exigences concrètes, elle a procédé à une consultation interne et s'est coordonnée avec les organisations membres. Bien que le Conseil fédéral n'ait pas satisfait certaines demandes essentielles, il a fait d'autres adaptations dans le sens de l'agriculture, par exemple en baissant les exigences pour la charge minimale de bétail ou en relevant les contributions pour les terres ouvertes et les cultures pérennes. A la fin de l'année, l'USP a rédigé un rapport sur le processus de la PA 14–17 et y a inscrit les améliorations à prévoir pour la prochaine réforme.

ECONOMIE AGRAIRE

Politique agricole 2014–2017:

La seconde lecture au Parlement des modifications prévues au niveau législatif dans le cadre de la réforme de la politique agricole a eu lieu au printemps. L'USP a été très active et a aidé à déposer différentes interventions. Même s'il n'a pas été possible de revenir complètement sur les décisions prises lors de la première lecture, d'autres améliorations ont été obtenues, notamment pour l'agriculture de

Stratégie pour la politique agricole dès 2018 et initiative populaire:

Suite à la dernière réforme, l'USP a élaboré une stratégie pour la politique agricole à partir de 2018. Elle y a défini cinq axes principaux. Ils vont être complétés par des objectifs concrets, des mesures pratiques et des indicateurs. Sur la base de cette stratégie et au regard des évolutions en Suisse et à l'international, l'Assemblée des délégués a décidé, sur demande du Comité, de lancer une initiative populaire. L'initiative pour la sécurité alimentaire doit permettre de mieux protéger les terres cultivables qui sont en voie de disparition, de maintenir un niveau de qualité élevé pour les denrées alimentaires et de soutenir la production durable des matières premières agricoles et des produits d'origine animale destinés à l'alimentation humaine.

INITIATIVE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Art. 104a Sécurité alimentaire (nouveau)

- 1 La Confédération renforce l'approvisionnement de la population avec des denrées alimentaires issues d'une production indigène diversifiée et durable; à cet effet, elle prend des mesures efficaces notamment contre la perte des terres cultivées, y compris des surfaces d'estivage, et pour la mise en œuvre d'une stratégie de qualité.
- 2 Elle veille à maintenir une charge administrative basse pour l'agriculture et à garantir la sécurité du droit, ainsi qu'une sécurité adéquate au niveau des investissements.

Disposition transitoire

Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale des dispositions légales correspondant à l'art. 104a au plus tard deux ans après l'acceptation de celui-ci par le peuple et les cantons.



Budget de la Confédération 2014: L'USP est intervenue plusieurs fois à propos du budget de la Confédération. Elle a obtenu plusieurs crédits supplémentaires pour le cas où les moyens déjà prévus ne suffisent pas, notamment pour les suppléments pour le lait transformé en fromage et pour le lait de non-ensilage. Elle n'a pas pu empêcher les réductions du financement d'un système de navigation par satellite et a échoué de peu à faire augmenter le crédit accordé à la «loi chocolatière».

Espace rural: Pour éviter les redondances et utiliser les synergies, l'USP et le Groupement suisse pour les régions de montagne ont fusionné leurs groupes de travail agriculture et région de montagne. Les deux organisations restent cependant indépendantes pour les prises de position sur l'agriculture de montagne. Le thème principal de l'année sous revue était la PA 14-17 et ses répercussions sur les régions de montagne.

Aménagement du territoire: L'USAM avait lancé un référendum contre la 1^{re} étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, et une votation populaire a donc eu lieu en février. L'USP s'est activement engagée dans le comité pour le OUI et a ainsi aidé les citoyens à voter en faveur d'une meilleure protection des terres cultivables. L'USP a profité de l'audition relative aux ordonnances sur ce sujet pour les examiner en détail et procéder à une consultation interne. La position de l'agriculture sur la 2^e étape de la révision, prévue pour 2014, a été définie lors de plusieurs séances.

AFFAIRES INTERNATIONALES

Année Internationale de l'Agriculture Familiale: Sous la direction de l'USP, un comité réunissant le groupement suisse pour les régions de montagne, l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales, Swissaid, Helvetas, Agridea et Agroscope a élaboré différentes activités permettant de mettre en œuvre en Suisse l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale 2014 de l'ONU. Il a rédigé trois messages pouvant être utilisés au niveau international pendant cette année spéciale.

Ouverture de la ligne blanche: En collaboration avec les producteurs suisses de lait, l'USP a commandé une étude sur les conséquences d'une ouverture complète du marché du lait entre la Suisse et l'Union européenne. L'USP a aussi publié un rapport complet sur le marché suisse du lait. Les interactions et les mesures d'accompagnement envisageables ont été analysées.

Accord de libre-échange Suisse-Chine: En raison des négociations d'un accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine, l'USP a analysé en détail les conséquences possibles pour l'agriculture suisse. L'USP a activement défendu ses intérêts auprès de la délégation chargée des négociations. Après la conclusion de l'accord, elle a fait un bilan de clôture prenant en compte les 2300 positions tarifaires concernées. Il ressort que l'accord n'a quasiment pas de répercussions négatives pour les agriculteurs suisses. Cependant, les aspects positifs pour les exportations de produits agricoles sont, eux aussi, limités.

Conférence ministérielle de l'OMC à Bali: L'USP a envoyé à Bali son collaborateur en charge des questions internationales afin de suivre les débats sur place, d'être en contact direct avec la délégation suisse en charge des négociations et d'entretenir la collaboration avec les organisations agricoles alliées.

Relations internationales: L'USP a entretenu les contacts avec d'autres acteurs nationaux et internationaux qui influencent la politique internationale en matière de sécurité alimentaire. Elle a ainsi participé à diverses séances du Copa-Cogeca (organisations et coopératives agricoles européennes) et à la séance de l'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA). Lors du forum public de l'OMC à Genève, l'USP a organisé une réunion pour les membres de l'OMA.

AGRISTAT

AgriStat s'est surtout concentré sur la mise en forme et la livraison de données statistiques dans le cadre de l'accord avec l'Office fédéral de la statistique (OFS) et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Le service a travaillé sur les statistiques de la production agricole, les prix à la production et les comptes économiques de l'agriculture.

De son propre chef, Agristat a réalisé le bilan fourrager et le bilan alimentaire, ainsi que de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole. Les publications «Statistiques et évaluations 2012» (un rapport annuel statistique de l'agriculture) et la «Statistique laitière de la Suisse 2012» (un ouvrage de référence statistique sur la production et la transformation du lait) sont parues comme prévu. La statistique laitière est le résultat d'une collaboration avec les Producteurs suisses de lait, TSM Fiduciaire Sàrl et Switzerland Cheese Marketing. En 2013, les «Données mensuelles sur l'agriculture» (12 numéros) ont été complétées par des graphiques supplémentaires en cours d'année et ont été adaptées à la nouvelle image de marque de l'USP. La révision du bilan alimentaire, en cours depuis plusieurs années, est arrivée à son terme en 2013 et a suscité beaucoup d'intérêt. C'est sur cette statistique que s'appuie le taux d'auto-provisionnement si âprement discuté. L'OFAG a ensuite demandé

un élargissement tenant compte du calcul des parts Swissness selon le projet Swissness. Agristat a aussi développé le relevé des prix du bois brut, en collaboration avec Economie forestière Suisse. Ce relevé doit fournir à l'OFS à partir de 2015 les données pour l'indice des prix du bois brut. Pour Agriprof, Agristat a développé les banques de données dans le domaine de la procédure de qualification, ainsi que des examens professionnels et des examens de maîtrise.

AGRIPROF

Agriprof se consacre à 70% au secrétariat de l'OrTra AgriAliForm. Avec ce mandat, Agriprof fournit dans toute la Suisse des services en matière de formation professionnelle dans le domaine des métiers agricoles et des professions spéciales de l'agriculture.

Formation professionnelle initiale: La deuxième procédure de qualification au niveau du certificat fédéral de capacité a été parachèvement après un examen identique pour tous. Le taux d'échec de 10,2% indique que les examens garantissent une certaine sélection. Une enquête en ligne sur la formation initiale a été réalisée auprès des apprentis et des autres groupes cibles de la formation professionnelle. Le rapport intermédiaire est disponible et sert de base pour des analyses approfondies dans des domaines spécifiques.

Formation professionnelle supérieure: La nouvelle commission d'assurance qualité de l'OrTra AgriAliForm a pris ses fonctions et mis en place l'examen professionnel en suivant les nouveaux règlements d'examen. La formation en gestion d'entreprise prend ainsi de l'importance et fait l'objet d'un examen final. L'introduction de l'examen de maîtrise révisé suit un an après, en 2014.

Promotion des métiers: Des vidéos ont été réalisées en deux langues pour chaque métier de la branche. Elles doivent être utilisées pour toutes les activités de promotion des métiers.

Cours sur les paiements directs: Avec l'introduction de la nouvelle ordonnance sur les paiements directs, il a fallu redéfinir ce cours et le repositionner dans l'offre de formation. Il ne doit pas faire concurrence aux cours réglementés. Un groupe de travail de l'OrTra AgriAliForm a réalisé les travaux préparatoires nécessaires.



Après la mise en œuvre des nouveautés en matière de formation professionnelle, un sondage en ligne a été réalisé auprès des apprentis.

Succès pour le projet Swissness

Après des années d'atermoiements, le Parlement a approuvé le projet Swissness dans le sens de l'agriculture. C'est un projet crucial pour la vente des produits agricoles suisses. L'USP a aussi redéfini son rôle concernant les marchés. Elle s'est également engagée sur les thèmes de l'environnement et de l'énergie.



Martin Rufer
Responsable du département

de matière première suisse afin de pouvoir arborer la croix suisse. L'USP demande maintenant que les décisions du Parlement soient vite mises en œuvre.

Engagement sur les marchés

Le fonctionnement des marchés joue un rôle central pour la situation économique et les revenus dans l'agriculture. Par conséquent, l'USP s'est engagée toute l'année à ces différents niveaux. Elle a défendu les intérêts de l'agriculture en matière d'importation, d'usages commerciaux et pour d'autres questions de marché. Elle a présenté les demandes de l'agriculture lors des discussions avec le commerce de détail, la restauration, l'hôtellerie, les consommateurs et les transformateurs. L'USP souhaite encore renforcer son engagement sur

Projet Swissness

Tout vient à point à qui sait attendre! Le coup d'envoi au niveau national pour l'élaboration du projet Swissness a été lancé en 2006. Sept ans plus tard, le Parlement l'a approuvé lors de la session d'été 2013. Durant tout ce temps, l'USP s'est activement engagée pour une réglementation Swissness crédible et a réussi à imposer ses vues pour les points principaux. A l'avenir, les denrées alimentaires devront contenir au moins 80%

les questions de marché. En 2013, elle a élaboré une stratégie en ce sens. Il s'agit d'améliorer la coordination des organisations agricoles traitant les questions de marché.

ÉCONOMIE ANIMALE

Santé animale

L'utilisation des antibiotiques et la résistance aux antibiotiques ont été beaucoup discutées en 2013. D'entrée, l'USP s'est engagée pour l'élaboration d'une stratégie solide sur les antibiotiques, couvrant tant la santé humaine que la médecine vétérinaire. La Confédération l'a lancée pendant l'année sous revue. L'USP suit de près l'élaboration de la stratégie pour la réduction de la résistance aux antibiotiques. Elle a aussi constitué un groupe de travail réunissant des représentants de l'agriculture, des vétérinaires, des vétérinaires cantonaux et de la Confédération afin de développer des modèles pour la future collaboration entre les vétérinaires et les détenteurs d'animaux.

ÉNERGIE & ENVIRONNEMENT

Plan d'action pour la biodiversité

Durant la première moitié de l'année, l'USP s'est activement engagée dans le processus d'élaboration du plan d'action de la Stratégie biodiversité Suisse et a ainsi participé à dix champs d'action. Les mesures sortant du plan d'action pour l'agriculture, dont la mise en œuvre a aussi été élaborée, n'ont pas convaincu l'USP. S'il n'y a pas d'adaptations, elle choisira la voie politique en 2014.

Espaces réservés aux eaux

La loi sur la protection des eaux et les ordonnances y afférentes sont entrées en vigueur en 2011. De nombreux cantons ont pris des mesures pour réorienter la mise en œuvre problématique pour les espaces réservés aux eaux. L'USP est restée active sur ce dossier en maintenant le dialogue entre les acteurs principaux, afin de les sensibiliser aux intérêts de l'agriculture et pouvoir les imposer. Elle poursuit ce travail en 2014.

Politique énergétique

La Stratégie énergétique 2050 concerne l'agriculture à plusieurs titres, car celle-ci utilise de l'énergie, produit de l'énergie renou-

velable et possède les surfaces touchées par le développement du réseau. Dans le cadre des discussions sur la politique énergétique, l'USP a demandé que l'augmentation du prix de l'énergie reste faible. Elle s'engage pour que l'agriculture développe son potentiel de production d'énergie en soutenant les énergies renouvelables de manière appropriée. L'USP souhaite en outre que les droits des propriétaires des terres soient garantis lorsque le réseau électrique s'étend.

AgroCleanTech

AgroCleanTech (ACT) a pour objectif de permettre aux familles paysannes qui fournissent des prestations dans le domaine de l'énergie et du climat d'en tirer un profit. Selon ce principe, ACT a mis sur les rails un projet d'efficacité énergétique garantissant un soutien financier aux agriculteurs qui installent des échangeurs de chaleur pour le refroidissement du lait. ACT a aussi commencé le travail préliminaire pour un bilan énergétique et climatique.

ÉCONOMIE VÉGÉTALE

Stratégie de qualité

La charte de la Stratégie Qualité, qui a été signée par plus de 150 organisations et entreprises, a été mise en œuvre en 2013. Les instigateurs de la charte ont décidé d'en concrétiser le contenu par le biais de projets phares. Ils ont choisi l'approvisionnement durable en protéagineux. Sous la conduite de l'USP, un petit groupe de travail a développé des idées et défini des objectifs.

Génie génétique

Dans le cadre de la PA 14-17, le Parlement a prolongé le moratoire sur le génie génétique jusqu'à fin 2017, comme le proposait l'USP. L'USP s'est aussi exprimée sur la révision que prévoit la Confédération pour la loi sur le génie génétique. Elle a rejeté la proposition d'un régime de coexistence. L'agriculture doit pouvoir renoncer au génie génétique dans toute la Suisse. De plus, pour être autorisée,



L'USP met l'accent sur le soutien aux énergies renouvelables dans l'agriculture.



une culture génétiquement modifiée devrait présenter un bilan positif pour la production, l'environnement et les consommateurs.

En parallèle à cela, l'USP s'est engagée à faire la promotion des denrées alimentaires produites sans recours au génie génétique. La consultation s'est ouverte en décembre 2013.

Abeilles et protection phytosanitaire

Au printemps, trois substances contenant des néonicotinoïdes et utilisées dans la culture des champs contre les insectes ont été retirées du marché pour une durée de deux ans. C'est dans ce contexte que l'USP a lancé une discussion approfondie sur les «produits phy-

tosanitaires et les abeilles» et a organisé une conférence de presse avec les chercheurs et les apiculteurs. L'USP s'est aussi engagée pour que la santé des abeilles soit étudiée et soutenue dans son ensemble. Elle a également soutenu le projet de prairies mellifères, lancé par des agriculteurs du Seeland et mené à bien conjointement par la LOBAG, Apisuisse et la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires.

AGRIQUALI

Le programme AQ-Viande Suisse s'est poursuivi avec succès en 2013. Le secrétariat de Brugg s'est occupé d'environ 14 300 exploitations ou unités de production pour AQ-Viande Suisse. La majorité des détenteurs d'animaux restant faisait partie d'AQ-Viande Suisse par le biais des partenaires preneurs de licence Bio-Suisse, IP-Suisse et Vache mère suisse. En 2013, le projet des agneaux d'alpage a une fois encore permis aux producteurs d'obtenir un supplément de prix. Les agneaux sont vendus par Migros. Le supplément versé pour les vaches SRPA AQ vendues à McDonald's permet aux agriculteurs de dégager une valeur ajoutée supplémentaire.



Les prairies mellifères contribuent à la bonne santé des ruches.

Dessiner l'avenir

En développant le concept d'assurance agricole et en repensant l'image de marque, les prestataires de services ont renforcé leur position au sein de l'agriculture. Les prestations sont encore mieux adaptées aux besoins des paysannes et des paysans.



Peter Kopp

Responsable du département

Keller à l'automne, Peter Kopp, le secrétaire général d'Agrisano, a été nommé pour lui succéder à la tête du département.

Politique sociale

Suite à des réactions de rejet, le Conseil fédéral a décidé en septembre 2013 d'abandonner le contre-projet à l'initiative pour une caisse unique. La votation sur le projet est prévue pour 2014, et s'il était accepté, cela aurait des conséquences pour la Caisse-maladie Agrisano SA de l'USP et les paysannes et paysans économes.

Harmonisation de l'image de marque

Le 1^{er} décembre 2013, l'USP et ses prestataires de service ont lancé leur nouvelle image de marque harmonisée. La fondation de prévoyance et certaines divisions de l'USP ont aussi changé de nom. La Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (FPAS) s'appelle désormais Agrisano Prevos et la Fondation de la caisse de pension de l'agriculture suisse (CPAS) Agrisano Pencas. Tous les services

Fritz Schober est parti à la retraite après 40 ans de travail sans relâche pour l'Union suisse des paysans et ses domaines de service. C'est Damian Keller, le directeur d'Agrisano depuis de nombreuses années, qui lui a succédé en mai à la tête du département Affaires sociales et prestataires de services. En début d'année, la division Formation a été déplacée vers le département Economie, formation et relations internationales. Après la démission de Damian

d'assurance sont ainsi désignés par le nom Agrisano (Fondation Agrisano, Caisse-maladie Agrisano SA, Assurances Agrisano SA, Agrisano Prevos et Agrisano Pencas). Les divisions Fiduciaire et estimations ainsi qu'Agroimpuls ont aussi fait peau neuve en devenant Agriexpert et Agrimpuls.

AGRISANO: PRESTATAIRE DE SERVICES D'ASSURANCE¹

En collaboration avec emmental versicherung, le plan d'assurance dédié à l'agriculture, qui a fait ses preuves, a été développé et renforcé dans le domaine des assurances de choses et de patrimoine. L'intégration de la division USP Assurances dans la Fondation Agrisano a été une étape essentielle. Ces innovations ont aidé à développer les services d'assurance pour les adapter aux besoins, et l'harmonisation de l'image de marque a permis de souligner qu'ils sont proposés par l'USP. Le groupe Agrisano (qui comprend la Fondation Agrisano, la Caisse-maladie Agrisano SA et Assurances Agrisano SA), Agrisano Prevos, Agrisano Pencas et l'assurance globale se félicitent du bon déroulement du projet.

AGRIEXPERT

Agriexpert offre des services professionnels pour les familles paysannes et les propriétaires fonciers. L'équipe d'Agriexpert s'est occupée des domaines de la comptabilité, de la fiscalité, de l'évaluation, du droit rural, du droit de la famille et de l'aménagement du territoire. Quelque 2000 clients ont fait appel aux compétences d'Agriexpert. Les familles paysannes peuvent joindre l'USP au 056 462 52 71 pour s'informer de manière sûre et gratuite. L'assu-

¹ Les prestataires d'assurance Groupe Agrisano, Agrisano Prevos et Agrisano Pencas sont dotés d'une personnalité juridique propre. Les rapports annuels détaillés et d'autres informations importantes sont disponibles sur le site www.agrisano.ch.

rance protection juridique AGRI-protect est gérée par des juristes d'Agriexpert. Les points importants de 2013 ont été:

Droit rural: Dans le cadre de la PA 14-17, des modifications ont pu être apportées pour le droit foncier rural et le bail à ferme agricole. Agriexpert a assuré le secrétariat de la Société suisse de droit agraire. Au sein du comité d'organisation, Agriexpert a pu contribuer au succès du congrès européen de droit rural du C.E.D.R.

Droit de la famille: Agriexpert a organisé une séance sur le droit de la famille qui a eu du succès et a aussi représenté l'USP dans le groupe de travail «Femmes et hommes dans l'agriculture». Le groupe de travail a procédé à des clarifications au niveau juridique

et un numéro spécial intitulé «Les paysannes ont des droits» a été publié en collaboration avec UFA Revue.

Fiscalité: Agriexpert a soutenu au Conseil national une motion et une initiative parlementaire visant à corriger les effets d'un arrêt du Tribunal fédéral (ATF 138 II 32). Agriexpert a pris position sur les projets importants du droit pénal fiscal, du blanchiment, des informations sur la TVA, le modèle à double taux de TVA et l'harmonisation de la remise d'impôt.

Aménagement du territoire: Les modifications de la loi sur l'aménagement du territoire incluent les intérêts de l'agriculture pour une meilleure protection des terres cultivables et pour l'harmonisation

LES AGENCES DE CONSEIL EN ASSURANCES AGRICOLES

AG	056 460 50 40	BVA Versicherungsberatung, Im Roos 5, 5630 Muri
AI/AR	071 330 00 30	Landwirtschaftliche Versicherungsberatung beider Appenzell, Dorfstrasse 35, 9054 Haslen
BE	031 938 22 54	Landwirtschaftliches Versicherungszentrum, Hauptsitz, Forelstrasse 1, 3072 Ostermundigen
BL/BS	061 763 70 70	Bauernverband beider Basel, Hauptstrasse 1, 4450 Sissach
FR	026 467 30 10	Union des paysans fribourgeois, Rte de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot
GL	071 394 60 17	Versicherungsberatung St. Galler Bauernverband, Magdenauerstrasse 2, 9230 Flawil
GR	081 254 20 00	Versicherungsberatung Bündner Bauernverband, Bündner Arena 1, 7408 Cazis
JU	032 426 53 54	Chambre jurassienne d'agriculture, Rue Saint-Maurice 17, 2852 Courtételle
LU	041 925 80 70	Luzerner Versicherungsberatung, Bäuerinnen- und Bauernverband, Schellenrain 5, 6210 Sursee
NE	032 889 36 50	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
NW	041 624 48 48	AGRO-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Beckenriederstrasse 34, 6374 Buochs
OW	041 666 27 27	AGRO-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Agrisano, Brünigstr. 46, 6055 Alpnach Dorf
SG	071 394 60 17	Versicherungsberatung St. Galler Bauernverband, Magdenauerstr. 2, 9230 Flawil
SH	052 681 13 66	Agrisano Krankenkasse, Stoll Virginia, Plomberhof 2, 8217 Wilchingen
SO	032 628 60 60	Solothurnischer Bauernverband, Obere Steingrubenstrasse 55, 4503 Solothurn
SZ	041 825 00 65	Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, Versicherungsberatung, Landstrasse 35, 6418 Rothenthurm
TG	071 626 28 90	Versicherungsberatung Verband Thurgauer Landwirtschaft, Industriestrasse 9, 8570 Weinfelden
TI	091 851 90 91	Unione Contadini Ticinesi, Consulenza assicurativa, Via Gorelle, Casella postale 447, 6592 S. Antonino
UR	041 875 00 00	AGRO-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, St. Josefsweg 15, 6460 Altdorf
VD	021 614 24 24	Prométerre, Avenue des Jordils 1, 1006 Lausanne
VS	027 945 15 71	Oberwalliser Landwirtschaftskammer, Talstrasse 3, 3930 Visp
ZG	041 925 80 70	Luzerner Versicherungsberatung, Bäuerinnen- und Bauernverband, Schellenrain 5, 6210 Sursee
ZH	044 217 77 55	Zürcher Bauernverband, Versicherungsberatung, Lagerstrasse 14, 8600 Dübendorf
CH	056 461 71 11	Agrisano Stiftung, Versicherungsberatung, Laurstrasse 10, 5201 Brugg AG 1

Demandez conseil, cela en vaut la peine!

concernant la garde des chevaux. Il y a eu une prise de position pour l'ordonnance sur l'aménagement du territoire et pour l'ordonnance relative aux résidences secondaires.

Nouvelle solution de la branche pour la comptabilité: Agriexpert représente l'USP comme actionnaire au conseil d'administration d'Agro-Twin AG. Le nouveau logiciel A-Twin.biz a été mis en service avec succès.

Expropriation: Afin que les négociations pour l'indemnisation s'appuient sur une autre échelle de valeur à l'avenir, Agriexpert a soutenu le président de l'USP lors du dépôt d'une motion pour adapter la loi sur l'expropriation.

Autres domaines juridiques: Agriexpert a pris position sur les modifications dans la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, concernant la prescription, l'ordonnance sur le registre du commerce et l'ordonnance sur l'acte authentique électronique.

AGRIMPULS

En parallèle à ses activités principales, Agrimpuls a organisé un voyage en Ukraine et dans l'ouest de l'Allemagne. Il s'est aussi penché sur le droit du travail et la réglementation sur les étrangers.

Placement de stagiaires et de main-d'œuvre: Agrimpuls a placé près de 400 stagiaires en Suisse. Les exigences des autorités envers les familles d'accueil étaient élevées et du côté des employeurs, l'intérêt à la baisse. Plus de la moitié des stagiaires suisses sont allés au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les séjours linguistiques jouissent toujours d'une grande popularité. En général, la main-d'œuvre a été rapide et facile à placer. Cela a été plus difficile pour la main-d'œuvre spécialisée et qualifiée.

Offre de cours: L'offre de cours a été développée dans le domaine du droit du travail, de la réglementation sur les étrangers et de l'encadrement du personnel. Agrimpuls a organisé des cours ou des présentations pour différentes organisations ou écoles agricoles.

A la ferme: L'offre de matériel d'emballage pour la vente directe a encore été élargie et a remporté un certain succès. Avec la page

«A la ferme» du site www.agriculture.ch, Agrimpuls permet aux agriculteurs de promouvoir leurs produits et leurs services.

OFFICE DE CONSTRUCTIONS AGRICOLES

L'Office de constructions agricoles (OCA) a bâti de nouvelles étables et habitations, et rénové bon nombre de constructions existantes. Le projet Laurpark mitoyen à la Maison du paysan à Brugg s'est achevé. La direction et le bureau Brugg ont connu une réorganisation. Les collaborateurs de l'OCA se sont activement engagés dans des groupes de travail et des commissions, et ils ont donné des cours dans des instituts de formation agricole.

ADRESSES DES OFFICES RÉGIONAUX

056 462 51 22	OCA Brugg, Laurstrasse 10, 5200 Brugg
033 243 27 02	OCA Heiligenschwendi, Beim Schulhaus 196, 3625 Heiligenschwendi
041 854 31 11	OCA Küssnacht, Bärenmatte 1, 6403 Küssnacht
081 353 48 28	OCA Trimmis, Malinweg 1, Postfach 115, 7203 Trimmis
071 622 38 38	OCA Weinfelden, Amriswilerstrasse 50, 8570 Weinfelden

INFORMATIQUE

La division informatique a élaboré la structure informatique pour les bureaux de Brugg, Windisch et Berne pour l'USP et Agrisano. D'autres organisations agricoles installées dans ces endroits ont aussi sollicité son aide. Au total, le service informatique s'est occupé de quelques 500 utilisateurs. En parallèle du travail quotidien, 2013 était placée sous le signe de la nouvelle image de marque de l'USP et d'Agrisano. Un très grand nombre de modèles de document, de formulaires, d'imprimés, d'adresses e-mail, de listes et d'intitulés ont dû être adaptés en conséquence.

Un nouveau look pour l'Union suisse des paysans

En 2013, l'Union suisse des paysans (USP) a procédé à une réorganisation en regroupant, au 1^{er} juillet, les anciens départements de la communication et des services internes. L'année s'est axée sur la nouvelle image de marque de l'USP et de ses prestataires de services, ainsi que sur la campagne de lutte contre les déchets sauvages.



Urs Schneider
Responsable du département

Au 1^{er} juillet 2013, l'USP a regroupé ses deux anciens départements Services internes et Communication pour former le nouveau département «Communication et Services internes», placé sous la houlette du directeur adjoint de l'USP, Urs Schneider. A cette occasion, le domaine des ressources humaines a été de nouveau intégré à la division Finances. Le département s'occupe aussi de la gestion des organes de l'USP, ce qui comprend la préparation des séances et la rédaction des procès-verbaux.

COMMUNICATION

L'année a commencé par la traditionnelle conférence de presse, organisée cette fois-ci sur l'exploitation de Claudia et Peter Herren à Thörishaus. A cette occasion, l'USP a présenté le Rapport de situation 2012, intitulé «Comment la Suisse se nourrit-elle?». Il se penchait sur la provenance de la nourriture et sur le taux d'autoapprovisionnement.

Travail politique

Le service de la communication a répondu à des demandes écrites et orales chaque jour. Il a diffusé 65 communiqués de presse, orga-

nisé ou participé à sept conférences de presse et assuré la coordination de 74 prises de position sur des lois et des ordonnances. La communication s'est surtout axée autour des actualités et des thèmes à long terme, notamment la PA 14-17, le projet Swissness, la question d'un référendum et l'initiative pour la sécurité alimentaire, initiée par le Comité en août et finalement approuvée lors de l'Assemblée des délégués en novembre. Jusqu'au 3 mars, la communication s'est engagée de façon intensive dans la campagne de votation de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire. Ses efforts ont été récompensés: le peuple suisse a dit oui à la révision, prouvant qu'il tient à protéger les terres cultivables. L'accord de libre-échange avec la Chine et la mortalité des abeilles ont aussi marqué les relations médias. A l'approche de chaque session des Chambres fédérales, les parlementaires paysans ont été informés des positions de l'USP concernant les affaires à traiter.

Contre les déchets sauvages

Les familles paysannes doivent de plus en plus souvent lutter contre les déchets jetés dans leurs prés et leurs champs le long des routes et des chemins pédestres assez fréquentés. La communication a donc lancé en mars une campagne de grande envergure pour lutter contre les déchets sauvages, en collaboration avec la CI pour un monde propre. Pour ce faire, deux grands panneaux à placer le long des routes ont été élaborés, et les petits panneaux existant le long de chemins pédestres ont été remplacés. Une mini-brochure, qui vient rappeler les bons gestes à adopter à la campagne, a aussi été envoyée à toutes les communes et les écoles d'agriculture. Afin de pouvoir aborder ce problème lors des foires, une vache grandeur nature a été fabriquée en plexiglas. Pour finir, le directeur de l'USP a

transmis au Parlement une initiative parlementaire demandant une base légale nationale pour instaurer une amende minimale pour les personnes qui abandonnent leurs déchets de manière sauvage. Le Conseil national l'a déjà approuvé, balayant ainsi un premier obstacle.



Le nouveau panneau installé en bord de route pour lutter contre les déchets sauvages.

Nouvelle image de marque

En 2012, l'USP a décidé d'uniformiser les très nombreux logos de ses domaines d'activités et de ses filiales. Un groupe s'est consacré à cette harmonisation de l'image de marque. Courant 2013, ce projet a pris des proportions surprenantes. Tout d'abord, tous les organismes se sont accordés sur un nouveau logo vert et moderne, ensuite, la plupart des prestataires de services ont décidé d'adapter leur nom. Fiduciaire et estimations s'appelle désormais Agriexpert, Agroimpuls est devenu Agrimpuls, USP Formation est passé à Agriprof, USP Statistique se nomme Agristat et la division Programmes de qualité répond au nom d'Agriquali. Seule Agrisano a conservé son nom, mais a connu d'autres changements (plus d'informations dans le rapport du département correspondant). L'USP a profité de l'occasion pour raccourcir son nom en allemand: Schweizer Bauernverband. Le lancement de la nouvelle image de marque, avec l'adaptation de la correspondance, des modèles électroniques et des sites internet, s'est déroulé sans problèmes le 1^{er} décembre.

Autres activités

Le colloque agrolink a été organisé pour la quatrième fois en collaboration avec Syngenta. Il était consacré aux marchés agricoles. A l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation, l'USP a organisé une journée sur la spéculation avec les matières premières agricoles et ses conséquences, en collaboration avec la HES de Suisse du Nord-Ouest et la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL).

Proches de vous. Les paysans suisses.

Les spots télévisés de la campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses.» ont été rediffusés au printemps et à la fin de l'été pendant un bon mois. Le stand de foire a reçu un nouveau module sur le thème du bien-être animal, qui a été utilisé pour la première fois à l'OLMA à Saint-Gall. Le stand a été utilisé dans près de 40 foires et expositions, un nouveau record. Vingt-sept nouveaux courts métrages sont venus s'ajouter à la chaîne TV sur internet

www.buuretv.ch. Avec quelques 500 000 visionnages, ce site a légèrement dépassé le niveau de 2011. De plus, l'USP s'engage à nouveau pour le projet «hof-theater.ch» avec la pièce «Rosa grast am Pannestreifen». La pièce a été représentée 49 fois sur 35 exploitations agricoles de Suisse alémanique. En parallèle, il y a eu beaucoup à faire pour le premier projet de l'année dans le cadre de la campagne «Proches de vous. Les paysans suisses.». Comme 2014

est l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale, l'USP a cherché dans chaque canton une famille qui accepte de raconter son quotidien et son travail sur Facebook. Finalement, 27 familles de toute la Suisse et trois exploitations à l'étranger (encadrées par Helvetas) participent au projet. L'USP a rencontré toutes les familles et leur a expliqué ce qui les attend. Chaque famille a fait l'objet d'un portrait, est présentée sur le site internet du projet et dispose d'une page Facebook depuis mi-décembre. L'USP a poursuivi les autres projets de la campagne «Proches de vous. Les paysans suisses.». Pour la quinzième fois, les secteurs agricole et agroalimentaire suisses ont tenu un stand commun à la Semaine verte internationale de Berlin. Cette année la Suisse centrale était à l'honneur.

Garantir des logements Protéger le paysage

Loi sur
l'aménagement du territoire

Oui

le 3 mars 2013

www.loi-amenagement-du-territoire-oui.ch
Comité Oui à la Loi sur l'aménagement du territoire, case postale, 4018 Bâle

L'affiche de la campagne de votation pour
une meilleure protection des terres cultivables.

ADMINISTRATION & IMMEUBLES

Le 1^{er} octobre, Adrian Hitz a pris les rênes de la division Administration & immeubles. Le premier défi qu'il a dû relever a été la recertification ISO pour l'ensemble de l'USP et de ses prestataires de services, et qui a été obtenue début décembre. Pour pouvoir mettre en œuvre l'objectif d'utilisation optimale des bâtiments, il a dû rapidement se faire une idée des nombreux immeubles de l'USP et des diverses fondations. Sa division gère les immeubles, mais aussi le standard téléphonique, les services de conciergerie et le service de traduction.

FINANCES & RESSOURCES HUMAINES

Werner Neuhaus, le responsable de l'ancien département Services internes, a commencé un nouveau chapitre de sa vie cet été en partant à la retraite après 35 ans à l'USP. Ursula Oberholzer lui a succédé comme responsable de la division Finances et RH, qui est maintenant entièrement féminine. La division gère toutes les questions financières de l'USP, réalise la comptabilité de près de 30 organisations agricoles, établit chaque mois les décomptes de salaire et assure la gérance de la caisse de pension de l'USP.

Commissions sectorielles

Les thèmes traités par les commissions sectorielles figurent dans les comptes rendus des différents départements. Seul le travail de la Commission des jeunes agriculteurs (COJA), en tant que comité interdisciplinaire, ne trouve pas vraiment sa place. Les jeunes agriculteurs reviennent donc ici sur leurs activités.

COMMISSION	MEMBRES
Commission sectorielle «Production animale»	Bernard Nicod (Producteurs suisses de bétail bovin; Comité de l'USP), président; Martin Rufer, Thomas Jäggi, Daniel Albiez (USP); Loïc Bardet (AGORA); Daniel Flückiger (Vache Mère Suisse); Samuel Graber (SKMV); Felix Grob (Suisseporcs); Corinne Gygax (ASPV); Ursula Herren (Fédération suisse d'élevage caprin); Stéphane Klopfenstein (Fédération suisse d'élevage du Franches-Montagnes); Roland Künzler (AGRIDEA); Urs Meier (Swiss Beef); Josef Murer (Zuger Bauernverband, Comité de l'USP); Kurt Nüesch (PSL); Hans Rösti (Communauté d'intérêts des marchés publics du bétail de boucherie); Pascal Rufer (Prométerre); German Schmutz (Fédération suisse d'élevage ovin); Andreas Stalder (IP-Suisse); Jean Ulmann (GalloSuisse); Andreas Villiger (Bauernverband Aargau, Comité de l'USP); Markus Zemp (Communauté de travail des éleveurs bovins suisses)
Commission sectorielle «Production végétale»	Fritz Glauser (Comité de l'USP), président; Chantal Aeby Pürro (FSV); Lukas Bertschinger (Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil); Georg Bregy (Fruit-Union Suisse); Nadine Degen (USP); Rudolf Fischer (USPPT); Willy Giroud (Comité de l'USP); Samuel Keiser (FSB); Willy Kessler (Association pour le développement de la culture fourragère); Dominique Maigre (Comité de l'USP); Meinrad Müller (swissem); Pierre-Yves Perrin (FSPC); Martin Roth (Bio Suisse); Fritz Rothen (IP-Suisse); Pascal Toffel (UMS); Jean-François Vonnet (Swiss Tabac); Andreas Vöggtli (USP); Jonas Zürcher (Forum Ackerbau)
Commission «Formation professionnelle»	Josef Dissler, président; Ueli Voegeli (Strickhof Lindau), vice-président; Ueli Augstburger (F); Karl Heeb (école agricole de Wallierhof); Bruno Meili (F); Willy Portmann (école agricole de Schöpfheim); Moritz Schwery (école agricole de Viège); Kurt Sigrüst-Schöpfer (F); Alfred Stricker (F, Comité de l'USP); Peter Suter (F); Thomas Vetter (école agricole Plantahof); Ferdinand Zumbühl (F); Peter Steiner (Commission des jeunes agriculteurs) F = formateur
Commission de la politique sociale, du droit du travail et de la politique des étrangers	Liselotte Peter-Huber (USPF), présidente; Damian Keller (USP); Stephan Amsler (SAB); Daniel Gay (Prométerre); Stefan Heller (Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband); Yves Pellaux (Prométerre); Hans Jörg Rügsegger (LOBAG); Mara Simonetta (ABLA); Werschler Moana (UMS); Andreas Widmer (St. Galler Bauernverband); Walter Willener (AGORA)
Commission des jeunes agriculteurs	Hansueli Rügsegger (Suisse du Nord-Ouest), président; Olivier Kolly (Comité USP, Suisse romande), vice-président; Andrea Wespi (Suisse centrale); Andreas Braun (Suisse orientale); Anna-Barbara Moser (Suisse du Nord-Ouest); Christian Galliker (Suisse centrale); Gary Cherpillod (Suisse romande); Joël Allemann (Suisse romande); Mario Baumgartner (Suisse orientale); Michel Reichmuth (Jeunesses rurales); Peter Friedli (Jeunesses rurales); Peter Steiner (Jeunesses rurales); Vincent Boillat (Suisse romande); Christian Schönbächler (Schweizer Braunvieh Jungzüchter Vereinigung)

Rapport de la Commission des jeunes agriculteurs (COJA):

La deuxième édition du Congrès des jeunes agriculteurs en janvier 2013 a remporté un franc succès. Outre le vif intérêt suscité par le thème de la croissance, le congrès offrait une occasion de nouer plein de contacts. Des recherches effectuées durant le congrès pour mobiliser des personnes motivées à mettre sur pied des organisations de jeunes agriculteurs au niveau cantonal ont porté leurs fruits. La COJA est une commission sectorielle de l'USP et, à ce titre, elle ne dispose pas d'une organisation autonome. La COJA entend améliorer cette situation. Depuis le début de 2013, elle compte un représentant des jeunes éleveurs suisses de la race Brune parmi ses membres. Les Jeunesses rurales et les Jeunes agriculteurs jurassiens sont aussi représentés. Son objectif à long terme est de fonder d'autres représentations cantonales de jeunes agriculteurs. Des projets sont maintenant en cours avec les chambres d'agriculture des cantons du Jura, de Berne, de Suisse centrale, de St-Gall et de Fribourg. Aussitôt dit, aussitôt fait, puisque la première manifestation régionale «Forum des jeunes agriculteurs bernois» s'est déjà déroulée en novembre dernier. www.jeunes-agriculteurs.ch.



Organisations faîtières

ORGANISATIONS FAÎTIÈRES CANTONALES (25)

AG	Bauernverband Aargau, 5630 Muri	GR	Bündner Bauernverband, 7408 Cazis	SO	Solothurnischer Bauernverband, 4503 Solothurn
AI	Bauernverband Appenzell AI, 9050 Appenzell	JU	Chambre jurassienne d'agriculture, 2852 Courtételle	SZ	Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 6418 Rothenthurm
AR	Bauernverband Appenzell AR, 9104 Waldstatt	LU	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6210 Sursee	TG	Verband Thurgauer Landwirtschaft, 8570 Weinfelden
BE	Landw. Organisation Bern und angrenzende Gebiete (LOBAG), 3072 Ostermundigen	NE	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, 2053 Cernier	TI	Unione Contadini Ticinesi, 6592 S. Antonino
BS/BL	Bauernverband beider Basel, 4450 Sissach	NW	Bauernverband Uri / Nidwalden, 6374 Buochs	UR	Bauernverband Uri / Nidwalden, 6374 Buochs
FR	Union des paysans fribourgeois, Freiburger Bauernverband, 1763 Granges-Paccot	OW	Bauernverband Obwalden, 6055 Alpnach Dorf	VD	Prométerre, 1000 Lausanne 6
GE	AgriGenève, 1217 Meyrin	SG	St. Galler Bauernverband, 9230 Flawil	VS	Chambre valaisanne d'agriculture, 1964 Conthey
GL	Glarner Bauernverband, 8750 Glarus	SH	Schaffhauser Bauernverband, 8200 Schaffhausen	ZG	Zuger Bauernverband, 6330 Cham
				ZH	Zürcher Bauernverband, 8600 Dübendorf

ORGANISATIONS AGRICOLES PROFESSIONNELLES | PRODUCTION ANIMALE (20)

Association suisse des éleveurs de cervidés, 8315 Lindau	Fédération suisse d'élevage caprin, 3000 Bern 14	Fédération suisse des organisations d'élevage chevalin, 5053 Staffelbach
Association suisse des pêcheurs professionnels, 5201 Brugg	Fédération suisse d'élevage de la race du Simmental, type des Alpes, 3703 Aeschi b. Spiez	GalloSuisse, 8049 Zürich
Association suisse des producteurs de volaille (ASPV), 3452 Grünenmatt	Fédération suisse d'élevage de la race Holstein, 1725 Posieux	Producteurs Suisses de Lait (PSL), 3000 Bern 6
Braunvieh Schweiz, 6300 Zug	Fédération suisse du franches-montagnes, 1580 Avenches	Société coopérative swissherdbook
Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, 3052 Zollikofen	Fédération suisse d'élevage ovin, 3360 Herzogenbuchsee	Zollikofen, 3052 Zollikofen
Fédération des sociétés suisses d'apiculture (FSSA), 3700 Spiez	Fédération suisse des engraisseurs de veaux (SKMV), 5201 Brugg	Suisseporcs, 6204 Sempach
		Swiss Beef CH, 5201 Brugg
		Swissgenetics, 3052 Zollikofen
		Vache Mère Suisse, 5201 Brugg

ORGANISATIONS AGRICOLES PROFESSIONNELLES | PRODUCTION VÉGÉTALE (15)

Association suisse des séchoirs, 8586 Riedt b. Erlen	Fédération suisse des betteraviers (FSB), 3007 Bern	Jardin Suisse, 5000 Aarau
Association suisse des vigneron-encaveurs, 1266 Dullier	Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC), 3007 Bern	swisssem, 1567 Delley
Association suisse pour l'ensilage, 5728 Gontenschwil	Fédération suisse des vignerons (FSV), 3007 Bern	SwissTabac, 1725 Posieux
Economie forestière Suisse, 4501 Solothurn	Fruit-Union Suisse, 6300 Zug	Union maraîchère suisse (UMS), 3001 Bern
	Groupeement vaudois des vignerons-tâcherons, 1096 Cully	Union Suisse des producteurs de champignons, 3303 Jegenstorf
		Union suisse des producteurs de pomme de terre (USPPT), 3007 Bern

FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES (7)

fenaco, siège principal, 3001 Bern	Landwirtschaftliche Bürgschaftsgenossenschaft Baselland, 4450 Sissach	LV-St. Gallen, 9001 St. Gallen
Genossenschaft Ökostrom Schweiz, 5201 Brugg	Landw. Genossenschaftsverband Schaffhausen, 8207 Schaffhausen	SA Agricola Ticinese, 6500 Bellinzona
		Union romande de moulins, 1530 Payerne

AUTRES SECTIONS (14)

Association aventure sur la paille, 6078 Lungern	Association vacances à la ferme, 8595 Altnau	IP-SUISSE, 3052 Zollikofen
Association des groupements et organisations romands de l'agriculture (AGORA), 1000 Lausanne 6	BIO SUISSE, 4053 Basel	Société suisse d'économie alpestre (SSEA), 3011 Bern
Association des jeunes rurales suisse (SLJV), 8315 Lindau	Communauté de travail des associations professionnelles d'employés agricoles (ABLA), 6247 Schötz	Swiss Sheep Dog Society, 8450 Andelfingen
Association suisse des fermiers, 4302 Augst	Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), 3001 Bern	Union suisse des paysannes et de femmes rurales (USPF), 5201 Brugg
Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, 5223 Riniken		Zentralschweizer Bauernbund, 6418 Rothenthurm

MEMBRES DU COMITÉ**Présidents et membres d'honneurs**

Sandoz Marcel, Ing. Agr. EPFZ, anc. Conseiller national, 1110 Morges
 Ehrler Melchior, lic.iur., lic.phil., anc. Conseiller national, 6430 Schwyz
 Dissler Josef, représentant Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6110 Wolhusen
 Dupraz John, Ing. Agr. HTL, anc. Conseiller national, 1286 Soral
 Walter Hansjörg, Conseiller national, 9545 Wängi

Président

Ritter Markus, Conseiller national, 9450 Altstätten

Vice-présidents

Glauser Fritz, Président Union des paysans fribourgeois, 1553 Châtonnaye
 Frei Hans, Président Zürcher Bauernverband, 8105 Watt
 Bühler Christine, Présidente USPF, 2710 Tavannes

Autres membres du Comité

Bossi Emilio, représentant Unione Contadini Ticinesi, 6775 Ambrì
 Giroud Willy, Président Chambre valaisanne d'agriculture, 1920 Martigny
 Hausammann Markus, Conseiller national, Président Verband Thurgauer Landwirtschaft, 8585 Langrickenbach
 Hassler Hansjörg, Conseiller national, Président Bündner Bauernverband, 7433 Donat
 Kern Hanspeter, représentant des Producteurs Suisse de Lait, 8545 Buchberg
 Koller Lorenz, Conseiller d'Etat, représentant SAB, 9050 Appenzell
 Kolly Olivier, CS COJA, 1669 Albeuve
 Lütolf Köbi, représentant Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6242 Wauwil
 Maigre Dominique, représentant GE et cultures spéciales, 1233 Bernex
 Marschall Lienhard, Président fenaco, 3176 Neueneegg

Murer Josef, Président Zentralschweizer Bauernbund, 6340 Baar
 Nicod Bernard, représentant Producteurs suisse de bétail bovin, 1523 Granges-près-Marnand
 Pellaux Yves, Président Prométerre, 1405 Pomy
 Peter Liselotte, représentante USPF, 8546 Kefikon
 Roy Anne, représentante JU, 2900 Porrentruy
 Rügsegger Hans Jörg, Président LOBAG, 3132 Riggisberg
 Stricker Alfred, représentant AI, AR, GL et SH, 9063 Stein
 Villiger Andreas, représentant AG, 5643 Sins
 Vöggtli Andreas, Président Solothurnischer Bauernverband, 4413 Büren

Etat 31.12.2013



Les activités du Comité

Lors de 10 séances ordinaires, les membres du Comité ont traité plus de cent points à l'ordre du jour et pris les décisions y afférentes. Les points les plus marquants ont été les suivants:

- la planification des activités 2013/2014
- un grand nombre de prises de position
- les recommandations de vote pour les votations populaires
- les élections complémentaires et supplémentaires
- la préparation des séances de la Chambre suisse d'agriculture (CSA) et de l'Assemblée des délégués

Le travail du Comité fait suite aux préparations menées par la direction et le secrétariat. Le Comité a reçu régulièrement des informations sur les travaux au Parlement, les négociations internationales, ainsi que les activités des commissions sectorielles et des groupes de travail. Il s'est notamment penché sur les ordonnances relatives à la PA 14-17, le lancement de l'initiative populaire pour la sécurité alimentaire et la future politique agricole. Les affaires principales de 2013 ont été les suivantes:

Février

Le président a informé de la collaboration au sein de la présidence et du Comité. Le Comité a procédé à la répartition des ressorts entre les différentes divisions. Le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a présenté le point de vue de la Confédération sur les thèmes actuels de la politique agricole et a discuté avec le Comité.

Mars

Le Comité a adopté le Rapport annuel 2012 à l'intention de la CSA. Il a décidé de recommander à la CSA de renoncer à un référendum contre la PA 14-17. Il est possible d'apporter d'autres corrections au niveau des ordonnances.

Avril

Le Comité a adopté les comptes annuels 2012 de l'USP à l'intention de la CSA. Une première discussion sur les dispositions d'exécution de la PA 14-17 a permis de constater que certaines modifications suggérées par le Parlement sont restées sans suite et a fait

apparaître la nécessité d'encore apporter un nombre considérable d'adaptations.

Mai

Le Comité a chargé le secrétariat d'envisager une modification des statuts en vue d'intégrer les femmes au sein de la présidence.

Juin

Le Comité a mis au net la prise de position définitive concernant les ordonnances sur la PA 14-17 à l'intention de la CSA.

Août

Lors de sa séance d'été de deux jours, le Comité a défini les axes prioritaires de la future politique agricole, dans la Stratégie pour la PA à partir de 2018. Dans ce contexte, il a prévu de proposer à la CSA et à l'Assemblée des délégués le lancement d'une initiative populaire pour ajouter un article dans la Constitution.

Septembre

Le Comité a analysé les résultats de l'atelier sur la PA à partir de 2018 et a précisé les points clés de la Stratégie pour la PA à partir de 2018.

Octobre

Le Comité a décidé de la procédure pour les prochaines initiatives et a discuté du déroulement définitif de l'Assemblée des délégués.

Novembre

Les principaux points de discussion ont concerné le lancement de l'initiative populaire et, en particulier, la teneur de celle-ci.

Décembre

Le Comité a approuvé le budget 2014 à l'intention de la CSA et a pris connaissance du plan financier 2014-2018. Il s'est en outre chargé de constituer le comité d'initiative pour l'initiative populaire sur la sécurité alimentaire et a approuvé le texte définitif de l'initiative.



Les activités de la CSA et de la COD

En plus des tâches que lui confèrent les statuts, la CSA a participé à quatre séances portant sur les thèmes suivants:

- les ordonnances relatives à la Politique agricole 2014 – 2017
- la loi sur l'aménagement du territoire et la loi sur la protection des eaux
- la situation sur les marchés
- les élections complémentaires et de renouvellement des membres de diverses instances

Séance du 16 janvier 2013

La CSA a adopté le budget 2013 et pris acte de la planification financière 2013 – 2017. Les membres ont décidé à une grande majorité de

recommander de voter OUI à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. La CSA a élu Hans Jörg Rügsegger, le président de la LOBAG, pour succéder à Walter Balmer au Comité de l'USP.

Séance du 26 avril 2013

La séance d'avril s'est concentrée sur la décision de renoncer au référendum contre la PA 14-17 et l'élection des vice-présidents. Fritz Glauser a été réélu à l'unanimité et, après un suspense haultant, Hans Frei-Frei, le président de la Chambre zurichoise d'agriculture, a été élu 2^e vice-président. La CSA a approuvé à l'unanimité les comptes annuels et le rapport annuel 2012.

MEMBRES DE LA CHAMBRE SUISSE D'AGRICULTURE

Canton d'Argovie Baumann Hans, 5056 Attelwil (ASPV)	Graber Samuel, 3623 Horrenbach (SKMV)	Canton des Grisons Dönz Barbara, Directrice Bündner Bauernverband, 7408 Cazis
Hagenbuch Christoph, 8917 Oberlunkhofen (AG)	Jaun Markus, 3000 Bern 6 (PSL)	
Hitz Andreas, 5417 Untersiggenthal (PSL)	Kämpfer Heinz, 3416 Affoltern (LOBAG)	Canton du Jura Darbellay Michel, Secrétaire Chambre jurassienne d'agriculture, 2852 Courtételle
Huber Alois, 5103 Wildegg (AG)	Lehmann Daniel, 3019 Bern (LOBAG)	Jeannerat Philippe, 2884 Montenol (AGORA)
Meier Urs, 5622 Waltenschwil (AG)	Leuenberger Bernard, Président CAJB, 2735 Champoz	Canton de Lucerne Heller Stefan, Directeur Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6210 Sursee
Schreiber Daniel, 4317 Wegenstetten (AG)	Santschi Alfred, 3657 Schwanden b. Sigriswil (SSEA)	Dissler Josef, 6110 Wolhusen (LBV)
Zemp Markus, Président Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, 5503 Schafisheim	Rösti Hans, 3718 Kandersteg (LOBAG)	Oehen Thomas, 6277 Lieli (PSL)
Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures Neff Sepp, Président Bauernverband Appenzell AI, 9054 Haslen	Struchen Béatrice, 3272 Epsach (LOBAG)	Schnider Josef, 6275 Ballwil (LBV)
	Toffel Pascal, Directeur VSGP, 3001 Bern	Stadelmann Bruno, 6130 Willisau (GalloSuisse)
	Von Känel Christian, 3775 Lenk (PSL)	Canton de Neuchâtel Favre Laurent, Conseiller national, 2035 Corcelles-Cormondrèche (FSV)
Cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville Farré Corsin, Président Vache Mère Suisse, 4002 Basel	Von Siebenthal Erich, Conseiller national, 3780 Gstaad (LOBAG)	Frutschi Marc, Président CNAV, 2300 La Chaux-de-Fonds
Kälin Stefan, Président Bauernverband beider Basel, 4302 Augst	Wyss Andreas, Directeur LOBAG, 3422 Kirchberg	Canton de Nidwald Käslin Bruno, Président Bauernverband Nidwalden, 6375 Beckenried
Schürch Christian, 4153 Reinach (IP-Suisse)	Canton de Fribourg Gapany Olivier, 1646 Echarlens (FR)	
Canton de Berne Aebi Andreas, Conseiller national, 3473 Alchenstorf (swissherdbook)	Johner Andreas, 1714 Heitenried (Suisseporcs)	
Augstburger Ueli, 3115 Gerzensee (LOBAG)	Ménétreay Frédéric, Directeur Union des paysans fribourgeois, 1763 Granges-Paccot	
Gerber-Weber Christine, 3036 Detligen (LOBAG)	Perler Hans, 1792 Guschelmuth (FR)	
	Schafer Denise, 3184 Wünnewil (FR)	
	Canton de Glaris Dürst Christian, 8758 Obstalden (GL)	



Séance du 21 juin 2013

La CSA a adopté la prise de position de l'USP sur les ordonnances relatives à la PA 14-17. Cette prise de position insistait sur une meilleure incitation à la production de denrées alimentaires et une simplification des démarches administratives.

Séance du 20 septembre 2013

La CSA a approuvé une stratégie pour la future politique agricole (PA à partir de 2018) et a proposé à l'Assemblée des délégués de lancer une initiative populaire. Celle-ci veut renforcer l'approvisionnement de la population avec des produits alimentaires indigènes à l'avenir.

Deux séances ont été organisées pour les directeurs et directrices des organisations membres (COD):

COD du 21 février 2013

A l'occasion du salon Tier&Technik, la séance de la COD s'est déroulée à Saint-Gall. La mise en œuvre de la PA 14-17, les résultats de l'enquête de satisfaction et les mesures prévues, ainsi que la campagne de lutte de l'USP contre les déchets sauvages y ont été abordés.

COD des 20 et 21 août 2013

La séance de deux jours à l'Appenberg s'est notamment concentrée sur le rôle de l'USP dans les questions de marché et les ordonnances relatives à la PA 14-17. La discussion a aussi porté sur la conception de la collaboration avec les sections membres, la COJA et les organisations cantonales. La partie récréative du programme comprenait un repas le soir avec le comité de la LOBAG et la découverte des coulisses de la Fête fédérale de lutte suisse à Berthoud.

Canton d'Obwald Seiler Peter, 6060 Sarnen (OW)	Lindemberger Katrin, 4233 Meltingen (SO)	Canton du Valais Felley Pierre-Yves, Secrétaire Chambre valaisanne d'agriculture, 1964 Conthey Ulmann Jean, Président GalloSuisse, 1994 Aproz
Canton de Schaffhouse Graf Christoph, Président Bauernverband Schaffhausen, 8262 Ramsen	Canton de Thurgovie Fatzler Jürg, Directeur Verband Thurgauer Landwirtschaft, 8570 Weinfelden Hess Jürg, 9325 Roggwil (TG) Monhart Ursula, 8252 Schlatt (TG) Schär Urs, 8585 Langrickenbach (TG) Schnyder Ruedi, 8566 Ellighausen (PSL)	Canton de Zoug Ulrich Fridolin, 6345 Neuheim (ZG)
Canton de Schwyz Egli Hanspeter, Président Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 8840 Trachslau Philipp Franz, Secrétaire Zentralschweizer Bauernbund, 6418 Rothenthurm Steiner Edwin, Président swissgenetics, 8832 Wilen	Canton d'Uri Arnold Peter, 6463 Bürglen (UR)	Canton de Zurich Binder Max, Conseiller national, Président Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, 8308 Illnau Buri Andreas, 8475 Ossingen (ZH) Frei-Baumann Ruth, 8498 Gibswil-Ried (USPF) Haab Martin, 8932 Mettmenstetten (ZH) Hess-Wittwer Albert, 8636 Wald (ZH) Hodel Ferdi, Directeur Zürcher Bauernverband, 8459 Volken Meyer Ernst, 8450 Andelfingen (FSPC)
Canton de St-Gall Bischofberger Robert, 9105 Schönengrund (PSL) Brändli Urs, Président Bio Suisse, 8638 Goldingen Nüesch Peter, 9443 Widnau (SG) Wagner Bruno, 9246 Niederbüren (SG) Widmer Andreas, Secrétaire St. Galler Bauernverband, 9230 Flawil	Canton de Vaud Addor Jacques-Henri, 1000 Lausanne (VD) Baehler Claude, 1832 Chamby (VD) Benoît Marc, 1323 Romainmôtier (VD) Berlie Olivier, 1278 La Rippe (PSL) Chevalley Jean-Bernard, 1070 Puidoux-Gare (VD) Jaquièry Athos, 1415 Démoret (VD) Jenni Béat, 1358 Valeyres-sous-Rances (Suisseporcs) Meyer Albert, 1085 Vulliens (USPPT) Pidoux Jean-Luc, 1526 Forel-sur-Lucens (swisssem) Reymond Jean-Daniel, 1042 Bettens (VD) Thomas Luc, Directeur Prométerre, 1000 Lausanne	Les cantons AR, GE et TI sont représentés à la Chambre d'agriculture par des membres du Comité.
Canton de Soleure Keiser Samuel, Président Fédération suisse des betteraviers, 4629 Fülenbach		Etat 31.12.2013

Assemblée des délégués du 20 novembre 2013

La 81^e Assemblée des délégués (AD) était placée sous le signe du lancement d'une initiative populaire dans le cadre de la stratégie à partir de 2018. Les familles paysannes veulent ainsi davantage axer la future politique agricole sur les défis mondiaux dans le domaine de l'approvisionnement en denrées alimentaires. L'initiative doit donner un signal clair pour le renforcement de la production indigène de denrées alimentaires à différents niveaux: améliorer la position commerciale des agriculteurs dans la chaîne de la valeur ajoutée, accroître la sécurité de planification, promouvoir une agriculture professionnelle et renforcer la production indigène au moyen de conditions cadres politiques adéquates. Par 365 voix contre 1 et 2 abstentions, les délégués ont décidé de lancer l'initiative pour la sécurité alimentaire. Les objets mis à l'ordre du jour de l'AD ont été traités sans accroc et en peu de temps: l'assemblée a approuvé le procès-verbal de la dernière AD, le Rapport annuel 2012, le Programme d'activités 2014, ainsi que le montant des cotisations annuelles 2014.

La première vice-présidente de l'USP

Les délégués ont accepté une modification des statuts qui réserve aux femmes un siège au sein de la présidence. Christine Bühler, pré-



L'AD a élu Christine Bühler vice-présidente.

sidente de l'Union suisses des paysannes et des femmes rurales, est ainsi devenue la première femme à intégrer le quatuor de la présidence en 116 ans d'existence de l'USP. Les statuts ont aussi été modifiés pour le nom de l'organisation en allemand, passant de Schweizerischer à Schweizer Bauernverband.

Elections et décisions

Les délégués ont aussi élu à l'unanimité pour la période 2012 - 2016 les successeurs des membres ayant quitté la Chambre suisse d'agriculture en cours de mandat. Les membres de la CSA ont élu Jakob Lütolf, président du Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, pour succéder à Josef Dissler, et Hanspeter Kern, président des PSL, pour succéder à Peter Gfeller au Comité. Josef Dissler s'est vu conférer le titre de membre d'honneur pour son travail pendant des années à la CSA, au Comité et comme vice-président de l'USP.

DÉPART EN RETRAITE

Deux membres de la direction sont partis à la retraite en 2013, après plus de trois décennies au service de l'Union suisse des paysans: Fritz Schober, le responsable de l'ancien département Affaires sociales, formation et services, et Werner Neuhaus, le responsable du département Services internes. L'AD leur a rendu hommage pour leur engagement. Fritz Schober a développé l'offre en assurance de l'USP et fait partie des pères fondateurs de la caisse-maladie Agrisano.



Werner Neuhaus



Fritz Schober

L'USP en quelques chiffres

Au service de 56 600 familles paysannes

L'Union suisse des paysans est l'organisation faîtière de l'agriculture suisse. Elle réunit presque 56 600 familles paysannes qui gèrent des exploitations situées en plaine ou à la montagne, spécialisées dans les domaines les plus variés. L'USP a été fondée le 7 juin 1897 à Berne; elle est constituée sous la forme juridique d'une association. L'ensemble de l'USP, y compris tous ses prestataires de services, est certifié ISO 9001:2008. Les bureaux de l'USP se trouvent à Brugg, Windisch et Berne. Les immeubles abritant les bureaux appartiennent à l'USP ou à des fondations et sociétés anonymes apparentées.

Effectif en personnel

Au 31 décembre 2013, l'USP occupait 135 personnes (77 emplois à plein temps et 58 à temps partiel). Parmi elles, 10 effectuent un apprentissage de commerce à l'USP. Les femmes représentent actuellement 52% de l'effectif. A cela, il faut ajouter les 180 personnes employées par le groupe Agrisano et l'Office de constructions agricoles.

Révision

Le contrôle des comptes est assuré par la société OBT Treuhand AG (Brugg) en qualité d'organe de révision légal, ainsi que par l'organe de révision interne, composé de Markus Jaun (PSL, Berne), Franz Philipp (Fédération des paysans du canton de Schwyz, Rothenthurm) et de Luc Thomas (Prométerre, Lausanne).

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat consolidé

	2013	2012
Produits		
Contributions	6 659 412	6 783 103
Subsides provenant de fonds	200 000	200 000
Produit de services	9 770 992	8 852 339
Produit des assurances	44 429 833	40 979 159
Revenus immobiliers	327 870	191 712
Autres produits	1 762 129	1 784 611
Excédent de charges	0	0
	63 150 236	58 790 924
Charges		
Charges d'exploitation	3 748 860	3 271 273
Charges des assurances	42 215 982	38 937 442
Charge en personnel	13 026 587	12 705 445
Autres charges d'exploitation	3 474 514	3 399 576
Charges financières	213 507	189 842
Amortissements	428 441	200 000
Impôts	7 298	25 196
Excédent de produits	35 047	62 150
	63 150 236	58 790 924

Bilan

	31.12.2013	31.12.2012
Actif		
Actif circulant	32 657 641	26 891 360
Actifs immobilisés	9 823 003	8 767 776
Fonds à affectation spéciale	18 469 133	18 269 065
	60 949 777	53 928 201
Passif		
Capitaux étrangers	41 734 414	34 806 953
Provisions	500 000	641 000
Fonds à affectation spéciale	18 469 133	18 269 065
Fortune au 31 décembre	246 230	211 183
	60 949 777	53 928 201

Les premiers moments forts de 2014

Initiative pour la sécurité alimentaire

Au début de l'année, il a fallu mener à bien divers travaux en vue de l'initiative pour la sécurité alimentaire, qui a été approuvée par l'Assemblée des délégués: il s'agissait d'en élaborer l'univers visuel, le site internet et les feuilles de signatures, mais aussi de mettre au point un concept pour la récolte des signatures. Le 11 février 2014, l'USP a officiellement lancé la récolte par une conférence de presse organisée à Berne. Des journées nationales de récolte des signatures ont eu lieu le 15 février et le 15 mars. L'USP a aussi assuré la diffusion des feuilles de signatures via la presse agricole. Le travail pour réunir les 100 000 signatures requises se poursuit sans relâche.

Votations fédérales

Le 9 février, le peuple suisse a accepté l'initiative contre l'immigration de masse, ce qui a des répercussions directes sur l'embauche de la main-d'œuvre agricole étrangère. L'USP a réagi promptement en tâchant d'influencer l'orientation à donner au système de contingents inscrit dans la Constitution et en siégeant au sein du groupe d'experts national, afin de défendre les intérêts de l'agriculture. Elle s'est aussi engagée contre l'initiative sur les salaires minimums qui sera soumise à votation le 18 mai prochain.



La récolte des signatures pour l'initiative de l'USP a été lancée le 11 février par une conférence de presse organisée à Berne.

Conférence de presse de début d'année et rapport de situation

L'année a commencé par la traditionnelle conférence de presse de l'USP, organisée cette fois-ci sur l'exploitation d'Isabelle et Christian Menoud à Romanens. Alors que l'ONU a proclamé 2014 Année Internationale de l'Agriculture Familiale, l'USP a présenté son Rapport de situation 2013 intitulé «L'exploitation agricole familiale: le modèle idéal». La conférence de presse a été un succès: une vingtaine de journalistes issus de la presse écrite et numérique y ont assisté. Les Menoud sont l'une des 31 familles qui participent au projet «Mon paysan. Ma paysanne.» (voir le point suivant).

Année Internationale de l'Agriculture Familiale

Le projet Facebook «Mon paysan. Ma paysanne.», qui s'inscrit dans le cadre de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale de l'ONU, a été lancé le 1^{er} janvier 2014. 27 familles d'agriculteurs de toute la Suisse postent des petits textes et des images sur Facebook, parlent de leur travail dans l'exploitation, de leur quotidien et montrent ainsi les prestations qu'elles fournissent à la communauté. Le comité national, sous la direction de l'USP, a prévu encore d'autres activités pour cette année spéciale: une conférence nationale aura lieu le 27 juin à Grangeneuve, et des paysannes réaliseront un «Tour de Suisse» agricole, lequel trouvera son point d'orgue lors de la Journée des paysannes à l'OLMA de Saint-Gall.

Aménagement du territoire

L'USP a pris position sur les ordonnances pour la mise en œuvre de la première étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. Elle a rencontré différents contacts pour tenter d'imposer les intérêts de l'agriculture en matière protection des terres cultivables et des surfaces d'assolement.

Politique agricole

L'USP a réalisé une enquête auprès de ses membres sur le déroulement des processus dans le cadre de la Politique agricole 2014-2017 et des ordonnances. Le résultat a fait l'objet d'une



analyse interne et a été communiqué aux participants. Différentes activités sur la stratégie en matière de politique agricole à partir de 2018 ont été poursuivies en parallèle.

Affaires internationales

L'USP s'est penchée sur les négociations bilatérales que la Suisse va engager et sur leurs implications pour l'agriculture suisse, par exemple avec la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan. Elle a aussi suivi les discussions entre l'Union européenne et les Etats-Unis.

Intensification durable

L'agriculture doit connaître une intensification écologique, c'est-à-dire augmenter sa production en utilisant moins de ressources et en réduisant les impacts négatifs sur l'environnement. L'USP s'est penchée sur ce thème et a élaboré une définition de l'intensification durable, ainsi qu'un catalogue des domaines d'action. Les commissions permanentes vont maintenant en discuter et les mettre au net.

Erosion

La nouvelle politique agricole va entraîner au 1^{er} janvier 2015 un durcissement aussi pour les règles des PER en matière d'érosion. L'USP et les organisations des grandes cultures ont cherché le dialogue avec l'OFAG afin de présenter des solutions praticables pour lutter contre l'érosion.

AgroCleanTech

AgroCleanTech a mis sur les rails son projet d'efficacité énergétique pour la récupération de chaleur lors du refroidissement du lait dans les cantons d'Argovie, de Fribourg et de Saint-Gall. Les agriculteurs qui installent un nouveau système pour la récupération de chaleur reçoivent une subvention d'encouragement.

Lait Suisse Garantie

En collaboration avec AQ-Viande Suisse, ses partenaires de licence, la Fiduciaire de l'économie laitière et les Producteurs suisses de lait,

une solution numérique a pu être trouvée pour le lait bénéficiant du label Suisse Garantie. Désormais, les exploitations reconnues par le programme AQ-Viande Suisse ou ses partenaires de licence peuvent automatiquement vendre leur lait avec ce label.

Commentaire sur le bail à ferme agricole

Agriexpert a fini de rédiger et d'expliquer les aspects techniques du commentaire sur le bail à ferme agricole et l'a mis sous presse.

Livre sur le divorce dans le monde agricole

En 2014, Agriexpert publie un livre sur le divorce dans le monde agricole. Il comprend de nombreux exemples de calcul et des contrats types qui peuvent être utiles aux époux, aux juristes, aux juges et aux conseillers, notamment sur les questions spécifiques de l'agriculture.

Imposition des immeubles agricoles

L'USP a soutenu les interventions politiques sur l'imposition des immeubles agricoles. Pour faciliter la compréhension des rapports qui la régissent, Agriexpert a proposé des exemples de calcul, rédigé une prise de position et a ensuite présenté le tout aux organes politiques compétents.

Enquête sur la situation de la prévoyance dans l'agriculture suisse

Fin 2013, l'USP a réalisé une grande enquête sur la situation de la prévoyance dans l'agriculture suisse. Environ 2800 familles paysannes y ont participé. Les données sont maintenant dépouillées, et le rapport final va paraître à l'automne.

Agriprof

Avec 5 ateliers réunissant, les deux premiers mois, plus de 180 acteurs de la formation professionnelle, la récolte des données dans le cadre de l'évaluation de la nouvelle formation professionnelle initiale est arrivée à son terme. Le rapport final est prévu pour fin avril 2014.



Union Suisse des Paysans

Laurstrasse 10 | 5201 Brugg

Téléphone 056 462 51 11 | Fax 056 441 53 48

info@sbv-usp.ch | www.sbv-usp.ch

Publication N° 240, Supplément spécial
«Agri», 23 mai 2014

ISSN 1661-8378